

PRAYERS

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

Pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

Mrs. Maheu, seconded by Mr. Keyes, moved, — That, in the opinion of this House, the government should amend the Canadian Citizenship Act to ensure it reflects the evolving nature of Canadian society and considers Canada's commitment to diversity and individual human rights. — (*Private Members' Business M-731*).

And debate arising thereon;

The time provided for consideration of Private Members' Business having expired, pursuant to Standing Order 93, the Order was dropped to the bottom of the list of the order of precedence on the *Order Paper*.

GOVERNMENT ORDERS

The Order being read for the consideration at the report stage of Bill C-118, An Act to amend the Export Development Act, as reported without amendment by a Legislative Committee;

Pursuant to Standing Order 76(5), the Speaker selected motions numbered 1 to 9.

Mr. LeBlanc (Cape Breton Highlands — Canso), seconded by Mrs. Maheu, moved motion numbered 1, — That Bill C-118 be amended in Clause 4 by striking out lines 30 to 33 on page 2 and substituting the following:

“directly or indirectly, exports from Canada to other countries and Canadian capacity to engage in those exports.”

Mr. LeBlanc (Cape Breton Highlands — Canso), seconded by Mrs. Maheu, moved motion numbered 2, — That Bill C-118 be amended in Clause 4 by striking out line 37 on page 2 and substituting the following:

“corporation may.”

Mr. LeBlanc (Cape Breton Highlands — Canso), seconded by Mrs. Maheu, moved motion numbered 3, — That Bill C-118 be amended in Clause 4 by striking out lines 38 on page 2 and substituting the following:

“(a) as security for any loan made, guarantee issued or other liability assumed under this Act, acquire and dispose of any interest in”.

PRIÈRE

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des affaires émanant des députés.

M^{me} Maheu, appuyée par M. Keyes, propose, — Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait modifier la Loi sur la citoyenneté afin de s'assurer qu'elle reflète la nature évolutive de la société canadienne et tienne compte de l'engagement du Canada à l'égard de la diversité et des droits de la personne. — (*Affaire émanant des députés M-731*)

Il s'élève un débat.

La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est expirée et, conformément à l'article 93 du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au *Feuilleton*.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-118, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations, dont un Comité législatif a fait rapport sans amendement.

Conformément à l'article 76(5) du Règlement, le Président choisit les motions numéros 1 à 9.

M. LeBlanc (Cap-Breton Highlands — Canso), appuyé par M^{me} Maheu, propose la motion numéro 1, — Qu'on modifie le projet de loi C-118, à l'article 4, en retranchant les lignes 27 à 30, page 2, et en les remplaçant par ce qui suit:

«rectement, les exportations canadiennes à l'étranger ainsi que la capacité du pays d'y participer.»

M. LeBlanc (Cap-Breton Highlands — Canso), appuyé par M^{me} Maheu, propose la motion numéro 2, — Qu'on modifie le projet de loi C-118, à l'article 4, en retranchant la ligne 34, page 2, et en la remplaçant par ce qui suit:

«peut:».

M. LeBlanc (Cap-Breton Highlands — Canso), appuyé par M^{me} Maheu, propose la motion numéro 3, — Qu'on modifie le projet de loi C-118, à l'article 4, en retranchant la ligne 35, page 2, et en la remplaçant par ce qui suit:

«a) à titre sûreté pour l'octroi de prêts ou de garanties ou la prise en charge de dettes dans le cadre de la présente loi, acquérir et aliéner, par tout moyen, des».